



Collectif du 29 mai

Dossier d'information sur la manifestation
" Un mur du son contre le mur des lois liberticides "
" Marchons sur la Bastille ! "



Crédits photos

" Mur du son en mouvement " : David (Source : Forum odebi.org), " Le pingouin censuré ", - Pedro (Source : samizdat .net), " Contre la LEN et pour l'Internet Libre " : David (Source : Forum odebi.org), " A l'ombre ou au soleil , marchons sur la Bastille ! " : Anne-Marie (Source : paris.indymedia.org)

Contenu du document

- Le récit d'Eloïse
- **Libération** : Le monde du Net s'époumone contre les "lois liberticides "
- **France Info** : Raffarin en SMS... Cyber manif bien réelle...
- **Radio France/ France Culture** : Chronique + Interview d'un organisateur
- **AFP** : Internauts en colère / Des lois jugées liberticides
- **ZdNet** : Première manif organisée par les associations de défense des libertés sur le net
- Communiqué de presse post-manifestation du collectif 29 mai

Le récit d'Eloïse

Des citoyens, un mur du son et des pingouins marchent sur la Bastille pour libérer le Net

Par Eloïse Cerrenentaut - Mercredi 2 juin 2004

Pendant près de trois heures et sous un beau soleil, c'est un joyeux cortège coloré et festif qui s'est déplacé le long du canal Saint-Martin ce samedi. Accompagné d'un sound-system monté sur un camion bleu, plus d'un millier de manifestants regroupés derrière une bannière " Contre la LEN et pour l'Internet Libre ", ont scandé des slogans spontanés comme " Raffarin, t'es foutu, les pingouins sont dans la rue ", " Liberté de communiquer " ou encore " Pas de censure sur mon disque dur ".

Arrivés à la Bastille, ils ont occupé l'espace public pendant une petite heure, toujours dans la bonne humeur alors que de la musique libre sortant de leur "Mur du son" continuait à faire osciller le public, à deux pas d'une Fnac. Après une prise de parole des organisateurs appelant tous les internautes à se mobiliser plus nombreux la prochaine fois, les manifestants se sont séparés sans aucun incident.

Cette manifestation intitulée " Un mur du son contre le mur des lois liberticides " avait pour objectif premier de protester contre certaines dispositions de la Loi sur l'Economie Numérique (LEN) que le Conseil Constitutionnel doit bientôt examiner. Les organisateurs souhaitent également dénoncer les modifications de la Loi informatique et Libertés ainsi que le contenu du projet de loi sur le droit d'auteur et le projet de directive sur les brevets logiciels.

Des milliers de tracts destinés à informer le grand public sur les enjeux réels des projets de lois et directives concernées ont été distribués près des Fnacs et des bouches de métro durant la semaine qui a précédé et pendant la manifestation. Au fur et à mesure que le cortège grossissait, voyant que les organisateurs étaient à cours de tracts, des manifestants ont pris l'initiative d'aller expliquer eux-même aux promeneurs du canal Saint-Martin le pourquoi de cette marche citoyenne.

Des centaines de sites internet associatifs et personnels, des sites de PME, d'auteurs, d'artistes et de médias indépendants ont relayé l'appel ou rendu compte de la manifestation. Outre la couverture radio et papier, en partie due à la conférence de presse organisée la veille, FR3 a diffusé des images de la manifestation ainsi que I-Télévision. Des journalistes de Nova, de RFI et de Canal + ont également couverts l'événement.

Cette manifestation d'internautes français a été organisée en une petite quinzaine de jours par une poignée de bénévoles, dans des conditions difficiles et avec un budget dérisoire, mais, selon moi, ce fut une belle première, ne serait-ce que par la détermination des organisateurs, des soutiens et des manifestants à faire passer le message.

Libération - Rubrique Société

Le monde du Net s'époumone contre les "lois liberticides"

Par Jérôme LEVY -lundi 31 mai 2004

Des partisans de l'échange de musique gratuit sur le Net, des défenseurs du logiciel libre, des militants de Greenpeace, des représentants de PME spécialisées dans l'hébergement de sites. C'est un cortège

bien hétérogène qui a défilé samedi dans les rues de Paris : environ 1 000 personnes s'étaient déplacées "contre des lois liberticides qui étouffent les libertés individuelles et publiques dans la société de l'information".

Liberté. Un appel avait été récemment lancé par plusieurs associations de défense des libertés et collectifs d'internautes, parmi lesquels la Fédération informatique et libertés (Fil), la ligue Odebi, ou l'hébergeur Ouvatou. Des organisations telles qu'Act Up, la Confédération nationale du travail (CNT), ainsi que les Verts et le Parti communiste soutenaient le mouvement. Particulièrement dans la ligne de mire des manifestants qui étaient regroupés derrière une banderole Free The Net, la loi pour la confiance dans l'économie numérique (LEN), adoptée le 13 mai par le Parlement, et examinée prochainement par le Conseil constitutionnel. Un exemple de disposition qui révolte les spécialistes du Web ? Ce sera désormais aux hébergeurs de juger du caractère illicite des sites : "On va devoir se substituer à la justice, on n'est pas des censeurs", se plaint Stéphane de Waycom International, société qui héberge une centaine de sites. Les manifestants protestaient également contre la légalisation des dispositifs anticopie sur les CD. "Si on autorise le verrouillage généralisé des CD, non seulement c'est une atteinte au droit à la copie privée, mais cela obligera aussi les particuliers à racheter du matériel qui permette de lire ce nouveau type de CD", a expliqué Christophe Espern d'EUCD Info, un collectif d'internautes.

Copies. En signe de défi à ces futures dispositions, il a décidé de mettre en ligne les logiciels qui neutralisent les dispositifs anticopie. Avec ses camarades, il a aussi distribué cette semaine devant les Fnac de Paris des tracts sur lesquels on pouvait lire "Vous venez d'acheter un CD ? Vérifiez tout de suite que vous pouvez copier. Tant que vous en avez le droit." Autre courroux : les logiciels devraient bientôt être protégés par des brevets. "Un frein à leur libre utilisation", selon Frédéric Couchet de l'association April. Et samedi, Thomas, ingénieur en informatique de 24 ans, a voulu sensibiliser l'opinion à cette question : il s'est emparé d'un mégaphone, est monté sur un pont du canal Saint-Martin devant lequel passait le cortège, et avec force s'est mis à chanter en anglais : "Rejoins-nous et viens partager le logiciel libre !", l'hymne de la Free Software Foundation, organisation d'origine américaine qui milite pour le logiciel libre dans le monde.

Comme la majorité des personnes présentes samedi, Thomas avait été prévenu du défilé via une mailing list d'utilisateurs du Web à laquelle il appartient. "Nos appels sont très relayés sur la toile", précise Erick Aubourg de GlobeNet, association qui défend l'Internet associatif et solidaire. "Mais si l'on n'existe que sur le Web, même avec des dizaines de milliers d'internautes, on n'aura toujours aucun poids sur les politiques", concluait-il, à la Bastille, terme du défilé.

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=210629>

France-info - Chroniques High-Tech

Raffarin en SMS... Cyber manif bien réelle...

Par Jérôme Colombain

Samedi 29 Mai 2004

Raffarin online

Il l'avait annoncé il y a quelques semaines, le Premier Ministre va "tchater" avec les Français. Premier round mardi prochain : Jean-Pierre Raffarin va dialoguer en direct par SMS. Ceux qui le souhaitent pourront poser des questions et les réponses arriveront sur les écrans des téléphones portables. En SMS, le chef du gouvernement va devoir faire court. Pas question de s'étendre, 160 caractères maximum par phrase. Alors, tentative de démocratie électronique ou simple gadget médiatique ? Selon Pierre Laurent, Vice-Président de la société Freever qui va accueillir le chat, il s'agit d'aller à la rencontre des jeunes en utilisant un média de jeunes. Freever précise Jean-Pierre Raffarin ne tapera pas lui-même ses messages mais qu'il se fera aider par des hôtesse virtuelles du SMS.

Manif bien réelle

Tandis que le Premier Ministre passe au virtuel, les internautes mécontents, eux, se mettent à la manif

bien réelle. Rassemblement aujourd'hui à Paris pour de vrai contre les lois sur l'informatique. Dans le collimateur : la Loi sur l'Economie Numérique, les brevets logiciels, la campagne anti peer-to-peer, la protection anticopie des CD et le projet de taxe sur les abonnements Internet et les disques durs. Bref, des revendications multiples pour cette manif à l'appel d'associations d'internautes, d'utilisateurs des logiciels libres mais aussi du PC et du PS. La Loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique, adoptée définitivement il y a 15 jours, est actuellement devant le Conseil Constitutionnel.
[NDA : Jérôme Colombain fait une erreur. Le PS n'était pas soutien.]

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-info/chroniques/hightech2/index.php>

Radio France/France Culture

Chronique et interview

Par Brunissende des Ordon

Samedi 29 mai 2004

Dans la ligne de mire des associations de défense des libertés et des collectifs d'internautes, plusieurs lois ou futures lois jugées 'liberticides'.

http://www.radiofrance.fr/listen.php?pr=rtsp&file=/redac/04/rm_desordons1-290504.rm

Erik Aubourg est directeur de Globenet, un fournisseur d'accès et hébergeur, l'une des associations à l'origine de la manifestation. Pour lui, toutes ces lois constituent un véritable danger pour la liberté d'expression

http://www.radiofrance.fr/listen.php?pr=rtsp&file=/redac/04/rm_desordons1-290504.rm

ZDNet France

Première manif organisée par les associations de défense des libertés sur le net

Par Christophe Guillemin

Vendredi 28 mai 2004

La plupart des associations et collectifs de défense des libertés sur internet vont descendre dans la rue samedi. Objectif: dénoncer des lois et mesures jugées "liberticides", comme la récente LCEN, en cours d'examen constitutionnel.

Douze associations de défense des libertés appellent à manifester à Paris samedi 29 mai pour dénoncer la marchandisation de l'internet et les dérives de l'informatisation de la société. Selon leur mot d'ordre, le gouvernement et les parlementaires ont largement succombé aux pressions des lobbies "culturo-industriels", avec des textes de lois jugés "liberticides".

Sont évidemment visées: la LCEN (loi pour la confiance dans l'économie numérique, ou LEN pour les intimes), adoptée définitivement et désormais en attente d'une éventuelle censure du Conseil constitutionnel; des mesures comme la taxe sur les CD et DVD, celles visant à fichier les internautes adeptes du peer-to-peer (contenues dans le réforme de la loi informatique et libertés); ou encore la directive européenne en préparation relative aux brevets logiciels..

"Nos libertés sont en train de fondre comme neige au soleil", estime Pascal Cohet, porte-parole de la ligue Odebi, une des associations à l'origine du mouvement, qui représente les utilisateurs de services internet à haut débit. "Ce que nous voulons, c'est contrer le lobbying des industriels afin des revenir sur ce qui a été fait, et empêcher que le pire arrive", poursuit-il.

La communication avec le gouvernement est déjà entamée. "Avec Reporters sans frontières et le Syndicat de la magistrature, nous avons rencontré le ministre de l'Industrie Patrick Devedjian le 21 mai dernier", poursuit Cohet. "Il a admis lui-même que le domaine était très complexe et que la LEN était imparfaite. Pour autant, il a simplement indiqué qu'il faisait confiance aux juges. Le politique se défause ainsi sur la justice."

Parmi les organisateurs, on compte, outre Odebi, la Fédération informatique et libertés, Globenet, le site EUCD.info, les trois associations de défense des logiciels libres (April, Aful et Free Software Foundation France), mais également Act Up Paris. Le mouvement a reçu le soutien de Greenpeace, de Privacy International France, et, du côté des partis politiques, des Verts et du PCF.

Par ailleurs, l'association Imaginons un réseau internet solidaire (Iris) et la Ligue des droits de l'homme (LDH), qui ne participeront pas au mouvement, soulèvent dans un mémoire commun adressé au Conseil constitutionnel plusieurs points anticonstitutionnels de la loi pour la confiance dans l'économie numérique.

<http://www.zdnet.fr/actualites/internet/0,39020774,39154807,00.htm>

AFP

Internauts en colère

Samedi 29 Mai 2004

Plusieurs associations de défense des libertés et collectifs d'internauts avaient appelé à manifester cet après midi à Paris contre une série de lois jugées "liberticides". Parmi elles, la loi sur l'économie numérique (LEN), adoptée par le Sénat le 13 mai.

Des lois jugées 'liberticides'

Par Goh Chai Hin - AFP

Samedi 29 mai 2004

"Les projets de lois se succèdent, se ressemblent et se conjuguent, avec un objectif de plus en plus flagrant : soumettre les internautes, les intermédiaires techniques, les auteurs et les médias indépendants aux seuls intérêts économiques des industries culturelles et des grands groupes de communication", ont estimé dans un communiqué commun les organisateurs de la manifestation, qui a rassemblé environ 300 personnes, selon la préfecture de police, cette après-midi à Paris.

Organisée à l'initiative de plusieurs collectifs d'internauts et d'associations de défense des libertés, parmi lesquelles Act Up Paris, la Fédération Informatique et libertés (FIL), la Ligue ODEBI, Globenet ou encore l'Observatoire des droits des Usagers (ODU), cette manifestation avait pour mot d'ordre "Un Mur du Son contre Le Mur des lois liberticides", les organisateurs invitant en effet les internautes à amener de quoi faire du bruit. "La manifestation sera accompagnée de deux camions équipés de sonos, sur lesquels joueront tout au long du trajet Miss Helium (Techno-Punk) et Antidote (Sound System techno). Toute oeuvre de l'esprit librement partagée par son créateur est la bienvenue sous quelque forme que ce soit", précisait ainsi la Fédération informatique et Liberté sur son site Internet.

Soutenus par une trentaine d'autres participants, dont les Verts, les organisateurs dénoncent notamment plusieurs dispositions de la *LEN (Loi de confiance dans l'Economie Numérique), dont l'établissement d'une responsabilité civile et pénale pour les hébergeurs, une définition du courrier électronique qui ne reconnaît pas le caractère de "correspondance privée" des e-mails ou un nouveau régime de prescription des infractions de presse pour les médias Internet. Elles déplorent par ailleurs que le texte sur la protection des données à caractère personnel, qui modifie la loi de 1978 dite "informatique et libertés" et transpose une directive européenne de 1995, permette aux personnes morales de "ficher" les pirates informatiques et modifie le rôle et les pouvoirs de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

* Les groupes socialistes de l'Assemblée et du Sénat ont saisi la semaine dernière le Conseil constitutionnel à propos du texte sur l'économie numérique (LEN), adopté définitivement par le Parlement le 13 mai.

<http://www.radiofrance.fr/reportage/laune/?rid=35000124&arch=1>

Communiqué de Presse Post-Manifestation du Collectif du 29 Mai

Dimanche 30 Mai 2004

Une manifestation réussie a mobilisé plus de 1500 personnes venues de toutes les régions de France.

Les organisations à l'initiative de l'appel du 29 Mai, ainsi que toutes les associations qui ont appelé et soutenu cet appel (*), se félicitent du succès de la manifestation Mur du Son contre le Mur des lois liberticides organisée samedi 29 mai à Paris.

Malgré le peu de temps pour mobiliser, les départs de Pentecôte, et la difficulté à médiatiser des sujets dont les médias et le grand public ne perçoivent pas toujours la portée sociale et politique, près de 1500 manifestants - et non 300 comme indiqué par la Préfecture de police - venant d'un peu partout en France, représentants plus de 45 associations, collectifs, syndicats et partis politiques, ont convergé vers Paris, pour dire leur inquiétudes et leur opposition à l'arsenal législatif que préparent la France et l'Europe pour verrouiller internet et la société de l'information.

Les manifestants ont exhorté les membres du Conseil Constitutionnel à étudier très attentivement les saisines déposées par les parlementaires PS et PC pour la Loi Economie numérique (LEN) et à censurer les articles portant atteintes aux libertés.

Ils ont dénoncé les manoeuvres scandaleuses des industries culturelles et de l'information et la complaisance du gouvernement pour criminaliser lourdement les échanges de fichiers sur internet et la libre création et diffusion des oeuvres au mépris des libertés publiques et du respect de la vie privée.

Ils ont rappelé leur attachement à un internet libre, à l'expression et à l'information libres, aux logiciels, supports et outils informatiques libres, et leur refus de voir la création, la diffusion et l'usage des outils et des créations contraintes pour satisfaire aux seuls intérêts des lobbies industriels.

Le Collectif 29 Mai invite tous les participants et toute la communauté des acteurs et utilisateurs d'internet à amplifier la mobilisation et à se faire entendre lors des prochains examens des projets de loi Informatique et Libertés (LIL), Droits d'auteur et Droits voisins (DAVDSI - 16 juin) et de la Directive Brevets logiciels.

(*) Les signataires :

Act Up Paris, April, EUCD Info, la Fédération Informatique et libertés (FIL), la Free Software Foundation France, Globenet, la Ligue ODEBI, Mediactivisme.net, l'Observatoire des droits des Usagers (ODU), propagande.org, samizdat.net et le SIIRP CNT.

AFUL, Altern, ArsMundi, Association Electronique Libre, Association pour la documentation numérique en XML, Auteur-Citoyen.org, Bug Brother, CNT, Confédération Paysanne, Copyleft Attitude, Digital Rural Informatique, EuropeanServers, Free Archive project, la FFIL, GreenPeace, Grain Vert, ISOC France, Kisinis Web Art, Linuxfr.org, Musique-libre.com, Nexen, le PCF, Ouvatou, Privacy International France, Ratiatum, Révolutions numériques, Souriez vous êtes Filmés, SUD Education, SUD PTT, Festival des Résistances et Alternatives, VECAM, Les Verts, les Virtualistes, VNATRC

Pour plus d'informations

www.april.org
www.euclid.info
www.lafil.org
www.no-log.org
www.odebi.org

Un compilation de liens par Lucile

Photos IndyMedia Paris

http://paris.indymedia.org/article.php3?id_article=21042

http://paris.indymedia.org/article.php3?id_article=21116

http://paris.indymedia.org/article.php3?id_article=21158

Un compte-rendu de la conférence de presse et ses photos

<http://www.open-files.com/forum/index.php?showtopic=18182>

Des photos et une vidéo de la manif

<http://www.open-files.com/news/799.htm>

Photos Samizdat

<http://galerie.samizdat.net/ManifAntiLEN2004>

Photos Watché Diffusion

http://watchediffusion.org/article.php3?id_article=516

Photos Lucile

http://missroudoudou.free.fr/concerts/manif_antiLEN/index.htm

Photos d'un inconnu

http://www.75018.org/manif_29Mai2004/

Photos Julien Francoz

<http://francoz.net/photos/2004/05/manif/>

Photos Kilobug

<http://kilobug.free.fr/pics/manif/>

Photos Rex

<http://aikimen.free.fr/murduson/> ou <http://murduson.bikette.biz/>

Photos Buzznet

<http://demo-manifestation.buzznet.com/user/>

Photos Helpddanett

<http://helpddanett62.free.fr/index/ODEBI/ODEBI.html>

http://helpddanett62.free.fr/index/Astral_God/Astral_God.html

<http://helpddanett62.free.fr/index/David/David.html>

<http://helpddanett62.free.fr/index/Millynet/Millynet.html>

<http://helpddanett62.free.fr/index/Rex/Rex.html>

Photos David (à télécharger)

<http://cds.david.free.fr/Diaporama%20Manif.rar>